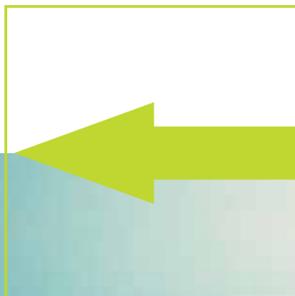


rapport annuel

2008  
2009



Faire mieux et différemment  
pour promouvoir les jeunes  
carrières musicales.



- ➔ 1 Le message du vice-président
- 2 L'historique et les objectifs
- 3 Le Conseil d'administration et la gestion du fonds
- 4 Le programme
- 6 Les résultats financiers
- 8 L'évaluation des résultats
- 9 Les projets acceptés
- 10 Le financement par catégorie musicale
- 12 Les succès
- 13 Les certifications
- 15 Les états financiers 2008-2009

## les partenaires financiers



629112 SASKATCHEWAN  
BLACKBURN RADIO  
COGECO DIFFUSION  
CORUS ENTERTAINMENT  
GOLDEN WEST BROADCASTING  
HALIBURTON BROADCASTING GROUP  
HARVARD BROADCASTING  
JIM PATTISON GROUP  
LARCHE COMMUNICATIONS  
MZ MEDIA  
MUSKOKA-PERRY  
R.B. COMMUNICATIONS  
RADIO DIFFUSION SOREL-TRACY  
VISTA BROADCAST GROUP  
WESTMAN MEDIA COOPERATIVES



ENGLISH VERSION ALSO AVAILABLE AT  
[WWW.FONDSRADIOSTAR.COM](http://WWW.FONDSRADIOSTAR.COM)

### Crédits photos de la page couverture

**Dee Ale**, crédit photo : Dominic Guoin  
**Kodiak**, crédit photo : Marianne Larochelle  
**Alexandre Poulin**, crédit photo : Anouk Lessard  
**Caracol**, crédit photo : Marianne Larochelle  
**Martin Léon**, crédit photo : Sylvain Dumais

## le message du vice-président



En cette deuxième année d'existence de la nouvelle mouture du programme Fonds RadioStar, les résultats obtenus sont venus confirmer la pertinence des changements apportés en 2007-2008.

Ainsi, la priorité accordée aux artistes émergents s'est manifestée de façon encore plus probante cette année avec 90 % des montants accordés qui ont été consacrés aux artistes ayant trois albums ou moins en carrière. En 2007-2008, 88 % des sommes leur avaient été destinées comparativement à 78 % l'année précédente. La tangente vers une plus grande diversité musicale des projets soutenus s'est également accentuée cette année, l'importance de la pop et du pop rock s'amenuisant au profit des nouvelles tendances qui ont cours sur le marché, comme le hip hop et le folk contemporain.

Si l'ensemble de la réforme a porté fruit, force est de constater que les nouveaux outils web sont encore trop peu utilisés et que les stratégies mises de l'avant ne portent pas le sceau du renouveau. Le surplace guette l'industrie musicale. De ce fait, le Fonds doit maintenant relever les défis des nouveaux temps par la mise en place de mesures destinées à stimuler davantage l'innovation et l'audace dans les démarches promotionnelles des maisons de disques.

Pour en arriver à la mise en place de telles mesures, le Fonds RadioStar doit explorer de toute urgence de nouvelles avenues et faire appel à des ressources susceptibles de le faire cheminer dans sa réflexion quant au positionnement actuel de la musique auprès des consommateurs et aux possibilités qu'offre le web pour la promotion et la vente de la musique. Pour ce faire, il importera de convier à cette réflexion des ressources issues d'horizons différents.

Au terme d'un mandat à la présidence qui devait durer deux ans et qui s'est prolongé en raison du départ de mon successeur, j'invite le tout nouveau président et mes collègues du conseil d'administration à poursuivre la démarche entreprise dans l'esprit qui a présidé à la refonte : faire mieux et différemment pour promouvoir les jeunes carrières musicales.



**Pierre Rodrigue**  
Vice-président



## les objectifs



# le fonds radiostar

### L'HISTORIQUE

En 1997, lors de l'audience du CRTC sur la politique en matière de radio commerciale, l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) recommandait, dans sa proposition relative aux avantages tangibles s'appliquant aux transferts de propriété d'entreprises de radio, la création d'un fonds de commercialisation et de promotion de la musique canadienne. La *Politique de 1998 concernant la radio commerciale* du CRTC (Avis public CRTC 1998-41) a fait sienne cette proposition, établissant une contribution financière de 3 % de la valeur des transactions d'acquisition à ce fonds.

Le CRTC approuvait le 9 novembre 2000, la proposition conjointe de l'ACR et de l'ADISQ précisant la structure et les modalités de Fonds RadioStar. Une démarche similaire a été effectuée pour le marché anglophone donnant naissance en mars 2001 au Radio Starmaker Fund.

Depuis août 2001, le Fonds RadioStar offre un programme d'aide financière pour la commercialisation d'enregistrements sonores au Canada. La Fondation MUSICACTION assure la gestion de ce programme depuis le début de ses activités sous la direction du conseil d'administration du Fonds RadioStar. Son programme et ses règles, totalement distincts de ceux de MUSICACTION, sont administrés de façon indépendante.

En décembre 2006, la nouvelle politique du CRTC sur la radio commerciale a reconduit cette contribution de 3 % de la valeur des transactions d'acquisition destinée au Fonds RadioStar et à son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund.

- Le Fonds vise à promouvoir exclusivement la musique canadienne de langue française. Les autres projets sont dirigés au Radio Starmaker Fund.
- Le Fonds vise à assurer aux radiodiffuseurs privés un répertoire de musique francophone diversifié et de qualité.
- Le Fonds réserve son aide à des projets de commercialisation destinés au marché canadien.
- Le Fonds est destiné en priorité aux artistes en développement de carrière, visant à « créer des étoiles de la musique canadienne produisant du contenu canadien populaire ».
- Le financement est octroyé aux maisons de disques à propriété et à contrôle canadiens, à l'exception des artistes canadiens résidant à l'extérieur du Québec qui peuvent recevoir l'aide directement.
- Le financement constitue un apport supplémentaire aux sommes investies par les maisons de disques et d'autres sources de financement public et privé qui couvrent les premières étapes de commercialisation.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	<b>Luc Piette</b>	<i>Vice-président EDC Musique</i>
Vice-président	<b>Pierre Rodrigue</b>	<i>Vice-président ventes et marketing Astral Media Radio</i>
Trésorier	<b>Stéphanie Moffatt</b>	<i>Présidente Mo'fat Management</i>
Secrétaire	<b>Sylvie Courtemanche</b>	<i>Vice-présidente relations gouvernementales Corus</i>
Administrateur	<b>Richard Lachance</b>	<i>Vice-président radiodiffusion Cogeco</i>
Administrateur	<b>Marc Ménard</b>	<i>Professeur École des médias UQAM</i>
Administrateur	<b>Geneviève Moreau</b>	<i>Directrice musicale Réseau Énergie Astral Media Radio</i>
Administrateur	<b>Mark Lazarre</b>	<i>Président Productions Benannah</i>
Administrateur	<b>Michel Sabourin</b>	<i>Président Disques Atlantis</i>

## LA GESTION DU FONDS

Directrice générale	<b>Andrée Ménard</b>
Coordonnatrice du programme	<b>Louise Chenail</b>
Information	<b>Jacinthe Roy</b>
Administration	<b>Nicole Rouabah</b>
Vérificateur	<b>Denis Thérien CA</b>



Antoine Gratton, *Le problème avec Antoine* (détail)



## le programme

Le 8 juin 2007, le conseil d'administration adoptait une refonte majeure du programme Fonds RadioStar, lequel est entré en vigueur pour l'année financière 2007-2008. Cette révision en profondeur a été effectuée dans le respect des principes directeurs du Fonds, soit :

- Une aide à la promotion de contenu musical canadien francophone diversifié
- Un soutien aux artistes canadiens de la relève
- Un financement à titre d'investissement postérieur aux premières dépenses de commercialisation
- Un financement complémentaire à l'investissement du Demandeur.

### **Ces nouveaux critères, toujours en vigueur dans le programme 2008-2009, sont les suivants :**

- Le principal critère d'accès d'un projet au Fonds est l'atteinte d'un seuil de ventes minimal. Il est fixé selon la catégorie musicale et le nombre d'albums en carrière de l'artiste, le seuil exigé pour un premier album étant moindre que pour un second et ainsi de suite. Ce critère est l'assurance d'un investissement préalable du Demandeur et du réel potentiel de succès du projet.
- L'accès à un montant supplémentaire pour une seconde phase de commercialisation est également fonction de l'atteinte de seuils de ventes, seuils majorés en regard de la première phase.
- L'aide du Fonds se limite au 2/3 du budget de dépenses admissibles soumis, excluant toutes dépenses initiales de commercialisation.
- En accord avec la mission d'appui aux artistes émergents, les artistes interprètes ayant vendu plus de 300 000 copies en carrière ne sont pas éligibles au programme.





**Cœur de pirate**, crédit photo : John Londono  
**Taktika**, crédit photo : François Gauthier  
**Marie-Pierre Arthur**, crédit photo : Pascale Boislard  
**Kamakazi**, crédit photo : Bruno Lauzon  
**David Jalbert**, crédit photo : Jean-Marie Chouinard

# Les résultats financiers

## LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les revenus du Fonds RadioStar et du Radio Starmaker Fund proviennent principalement, mais non exclusivement, des contributions des entreprises de radio exigées par le CRTC lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radio. Au minimum, 3 % de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux fonds. Dans le cas de transactions visant un marché francophone, 80 % de ce 3 % est versé au Fonds RadioStar ; lorsque les transactions visent un marché anglophone, 20 % de ce pourcentage est versé au Fonds RadioStar.

L'ACR perçoit les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement acceptées par le CRTC. Chaque année, l'ACR verse les contributions financières attribuées au développement de la musique vocale francophone au Fonds RadioStar.

En 2008-2009, ces contributions ont été de 3 259 525 \$. Depuis la création du Fonds en 2001-2002, elles totalisent 21 259 658 \$. À terme en 2016, le financement aura atteint 33 M \$.

## LA GESTION DU FONDS

Pour ce huitième exercice financier, les frais d'administration sont établis à 5,7 %. La moyenne des frais d'administration depuis l'ouverture du Fonds est de 8,6 %. Tel que stipulé dans le document approuvé par le CRTC en novembre 2000, les frais d'administration à terme ne devraient pas représenter plus de 10 % des contributions reçues des radiodiffuseurs.

## LES ENGAGEMENTS

Depuis la création du Fonds, 501 demandes ont été reçues et 435 projets ont été acceptés, pour un taux d'approbation de 87 %. Le taux d'approbation, qui était de 78 % en 2006-2007 en raison du nombre record de demandes, atteint aujourd'hui 98 %. Ce résultat est conséquent à la refonte du programme et ses nouveaux critères d'accès au Fonds.

La régression des contributions à venir des radiodiffuseurs amenait le Conseil à répartir sur un plus grand nombre d'années les sommes disponibles, prolongeant ainsi la durée de vie du Fonds et assurant annuellement une même disponibilité d'argent. En 2008-2009, le Fonds a engagé 1 739 910 \$, comparativement à 1 949 849 \$ en 2007-2008, 3 315 015 \$ en 2006-2007 et 3 104 566 \$ en 2005-2006.



## DEMANDES ET ACCEPTATIONS

	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	Total
Demandes reçues	52	51	103	79	64	53	46	53	501
Montants demandés	1 898 160 \$	2 018 033 \$	4 773 602 \$	3 321 515 \$	3 021 311 \$	3 171 982 \$	2 158 990 \$	2 153 585 \$	22 517 178 \$
Demandes acceptées	51	51	80	78	63	43	33	36	435
Montants accordés	1 739 910 \$	1 949 849 \$	3 315 015 \$	3 104 566 \$	2 848 958 \$	2 013 175 \$	1 506 415 \$	1 236 314 \$	17 714 202 \$
Montants déboursés	1 321 687 \$	1 990 583 \$	2 827 781 \$	2 316 105 \$	2 331 725 \$	1 311 619 \$	1 038 105 \$	501 276 \$	13 638 881 \$



## LE SOLDE RÉSIDUEL D'ENGAGEMENTS

Les déboursés effectués pendant un exercice représentent généralement des premiers versements pour les projets acceptés pendant l'année et des versements finaux pour des projets acceptés antérieurement. En raison du temps que requiert la commercialisation des albums, tout comme la date d'acceptation des projets par le Fonds RadioStar, peu de projets sont complétés au cours d'un même exercice financier. En 2008-2009, le Fonds a déboursé 1 321 687 \$ comparativement à 1 990 583 \$, l'année dernière. Le solde d'engagements se chiffre à 1 024 798 \$.

## LE DÉCAISSEMENT PAR POSTE DE DÉPENSES

L'analyse des dépenses effectuées par les Demandeurs pour les projets complétés en 2008-2009 indique que celles liées à la production d'images demeurent les plus importantes, totalisant 19,1 % comparativement à 15,2 % l'année dernière. La publicité télévisuelle occupe également toujours le second rang avec 15,3 % des décaissements (14,5 % en 2007-2008), à égalité toutefois cette année avec les dépenses relatives aux événements scéniques. En 2007-2008, les événements scéniques représentaient 10,7 % des dépenses relatives aux projets complétés.

## CHARGES

	2008-2009		2007-2008	
	Montant	%	Montant	%
Images	276 367 \$	19,1	381 960 \$	15,2
Promotion	101 883	7,0	233 489	9,3
Relations de presse	113 853	7,9	266 040	10,6
Promotion radio	69 004	4,8	153 985	6,2
Web	97 463	6,7	104 733	4,2
Télévision	222 367	15,3	362 928	14,5
Radio	115 710	8,0	188 808	7,5
Magasin	84 768	5,8	219 608	8,8
Imprimé	95 274	6,6	206 983	8,3
Panneaux	0	0	30 525	1,2
Tour support	50 258	3,5	87 867	3,5
Événements scéniques	221 513	15,3	269 162	10,7
<b>Total</b>	<b>1 448 460 \$</b>	<b>100</b>	<b>2 506 088 \$</b>	<b>100</b>

Stéphanie Lapointe, crédit photo : Jorge Camarotti



# L'évaluation des résultats

## L'APPUI AUX NOUVEAUX ARTISTES

Conformément à ses objectifs, le Fonds RadioStar a continué d'apporter son appui en priorité aux artistes en développement de carrière en 2008-2009. 50 % des montants accordés ont été octroyés à des premiers albums francophones d'artistes canadiens, 22 % à des deuxièmes albums et 18 % à des troisièmes albums, totalisant 90 % des fonds engagés. Les artistes ayant quatre albums ou plus en carrière ne représentent plus que 10 % des montants acceptés, comparativement à 12 % en 2007-2008 et 22 % en 2006-2007, l'année précédant la refonte majeure du programme.

### NOUVEAUX ARTISTES

	2008-2009			2007-2008		
	Demande acceptées	Montants accordés	% montants acceptés	Demande acceptées	Montants accordés	% montants acceptés
1 <sup>er</sup> album	25	875 344 \$	50	22	900 818 \$	46
2 <sup>e</sup> album	13	387 470	22	12	449 613	23
3 <sup>e</sup> albums	8	307 218	18	11	375 000	19
4 <sup>e</sup> albums ou plus	5	169 878	10	6	224 418	12
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>1 739 910 \$</b>	<b>100</b>	<b>51</b>	<b>1 949 849 \$</b>	<b>100</b>

### NOUVEAUX ARTISTES

	2006-2007			2005-2006		
	Demande acceptées	Montants accordés	% montants acceptés	Demande acceptées	Montants accordés	% montants acceptés
1 <sup>er</sup> album	30	1 354 106 \$	41	33	1 226 281 \$	39
2 <sup>e</sup> album	22	903 111	27	27	1 136 609	37
3 <sup>e</sup> album	8	340 000	10	8	327 706	11
4 <sup>e</sup> albums et plus	20	717 798	22	10	413 970	13
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>3 315 015 \$</b>	<b>100</b>	<b>78</b>	<b>3 104 566 \$</b>	<b>100</b>

## LA RÉPARTITION RÉGIONALE

En 2008-2009, cinq artistes des communautés francophones du Canada vivant en situation minoritaire ont reçu l'aide du Fonds, comparativement à quatre en 2007-2008 et cinq en 2006-2007 et 2005-2006. Deux de ces artistes sont du Nouveau-Brunswick, deux de l'Ontario et un de la Nouvelle-Écosse.



# Les projets acceptés

Artiste	Demandeur	Région	Montant\$
Alfa Rococo	Productions Alfa Rococo	Montréal	15 000
Amylie	Disques Audiogramme	Lanaudière	60 000
Arthur Marie-Pierre	Bonsound	Gaspésie	46 096
Artistes variés / Quand le country dit bonjour... vol. 2	MP3 Disques	Plusieurs régions	30 000
Artistes variés / Hommage à Ronald Bourgeois	À l'Infini Communications	Plusieurs régions	30 000
Artistes variés / AO la légende fantastique	Go Musique	Plusieurs régions	46 600
Artistes variés / Piano féminin	Disques Musicor	Plusieurs régions	30 000
Blou	À l'Infini Communications	Nouvelle-Écosse	30 000
Boucher Daniel	Gestion Son Image	Gaspésie	30 000
Caracol	Disques Indica	Québec	28 500
Caracol	Grosse Maman Productions	Québec	10 000
Cœur de pirate	Disques Dare to Care	Montréal	33 196
Dales Hawerchuk	C4 Productions	Saguenay- Lac St-Jean	29 447
Dalpé Jipé	Sphère Musique	Estrie	59 000
Dee Ale	Groupe K. Pone	Mauricie	37 669
Dufresne Diane	Productions Jean-Pier Doucet	Montréal	24 586
Durand Catherine	Tandem.mu	Montréal	50 000
Gaudet Mathieu	Disques Imaginaires	Laurentides	47 897
Gaudet Mathieu	Disques Imaginaires	Laurentides	10 000
Gratton Antoine	Sphère Musique	Montréal	60 000
Ivy	Disques Indica	France / Chaudière- Appalaches	22 000
Ivy	Productions Inty	France / Chaudière- Appalaches	10 000
Jalbert David	Productions Alain Dupuis	Montréal	60 000
Jodoin Geneviève	Disques Atlantis	Centre du Québec	50 000
Kamakazi	Slam Disques	Montréal	41 155
Kodiak	Disques Indica	Montréal et Québec	29 000
Kodiak	Mega Musique	Montréal et Québec	15 000
Koriass	Disques 7° Ciel	Laurentides	50 000
Lapointe Stéphanie	Disques Musicor	Montréal	50 000
Le Bouthillier Wilfred	Disques Musicor	Nouveau-Brunswick	30 000

Artiste	Demandeur	Région	Montant \$
Léon Martin	Cie Larivée Cabot Champagne	Québec	23 765
Letarte Maryse	Disques Artic	Montréal	50 000
Lindsay Andrea	Bavota Communications	Ontario	11 000
Madame Moustache	Gestion Son Image	Plusieurs régions	43 204
Movèzerbe	District Musique	Québec	40 799
Numéro#	Saboteur Musique	Montréal	12 965
Painchaud Jonathan	Sphère Musique	Gaspésie-Îles- de-la-Madeleine	21 727
Paradis Josiane	Productions de l'Onde	Montréal	24 088
Payz Play	Disques Anubis	Montréal	10 000
Perreau Yann	Bonsound	Lanaudière	50 000
Poulin Alexandre	Prodat	Montréal	28 306
Radio Radio	Bonsound	Nouveau-Brunswick	52 459
Sbrocca Christian	EDC Musique	Montréal	50 000
Sens	Productions SimonSays	Montréal, Laurentides et Lanaudière	58 941
Sir Pathétik	High Life Music	Mauricie	35 292
Swing	Swing	Ontario	60 000
Taktika	Explicit Productions	Chaudière- Appalaches	14 000
Taktika	Jo Fresh Productions	Chaudière- Appalaches	8 953
Thalie Lynda	Disques Musicor	Algérie / Montréal	34 265
Villeneuve Annie	Entourage Musique	Saguenay- Lac St-Jean	30 000
Villeneuve Suzie	EDC Musique	Saguenay- Lac St-Jean	15 000

**1 739 910 \$**



Artistes variés, *Quand le country dit bonjour... vol. 2* (détail)

# Le financement par catégorie musicale

## Alternatif

Considéré ici au sens de l'émergence d'un genre

## Country

Genre regroupant les musiques de styles country et western

## Folk contemporain

Genre musical couvrant le vaste registre de la musique folk à tendances actuelles

## Hip hop

Genre musical issu des nouvelles tendances musicales comprenant le rap et le Hip hop

## Jeunesse

Genre musical destiné principalement aux enfants

## Musique du monde

Genre musical regroupant les styles issus mais non limités à l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient et les Caraïbes de même que les musiques autochtones

## Musique urbaine

Genre musical issu des nouvelles tendances musicales comprenant notamment le techno, le house dance, le drum'n bass, le jungle, le tribal, le ambient transe chill, le trip hop, l'acid jazz et tous les genres issus de l'électronica

## Pop rock

Genre musical couvrant un large registre de styles, comprenant le rock acoustique, le folk contemporain et le folk rock

## Populaire

Outre la chanson, genre musical orienté vers un large public couvrant le registre easy listening à pop adulte

## Rock

Genre musical couvrant le registre de musique au rythme accentué

## Traditionnel

Genre musical regroupant les musiques d'origine traditionnelle



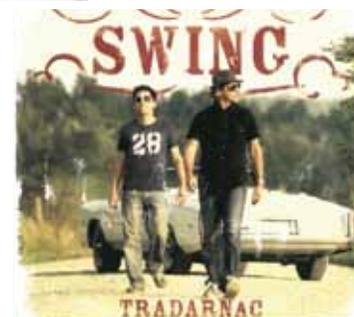
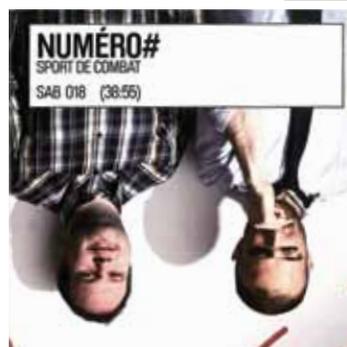
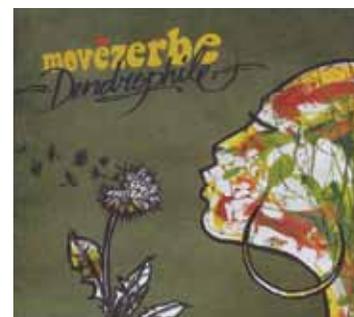
Annie Villeneuve, crédit photo : Michel Cloutier



L'année 2008-2009 est marquée par une forte hausse des demandes acceptées en folk contemporain, cette catégorie se classant troisième avec 9 demandes comparativement à une seule demande en 2007-2008. Elle est précédée par la musique populaire avec 13 demandes, en regard de 23 l'année dernière, et par le hip hop avec 10 demandes, soit 4 projets de plus qu'en 2007-2008.

En termes de montants accordés, la musique populaire est toujours première avec 23,7 % du financement accordé, suivi par le folk contemporain avec 20,4 %. Se classant au troisième rang, le hip hop a maintenu à un niveau semblable sa part de financement en regard de l'année dernière, soit 14,5 % en comparaison de 14,7 % en 2007-2008. Cette catégorie représentait, en 2006-2007, 6,1% des sommes octroyées et moins de 2 % des contributions jusqu'en 2005-2006. Le pop rock et la musique alternative ont également maintenu des niveaux de financement semblables à ceux de l'année dernière.

Année après année, la diversité musicale se reflète donc toujours davantage dans l'aide octroyée par le Fonds.



## FINANCEMENT PAR CATÉGORIE MUSICALE

	2008-2009					2007-2008				
	Demandes reçues	Montants demandés	Demandes acceptées	Montants accordés	%	Demandes reçues	Montants demandés	Demandes acceptées	Montants accordés	%
Alternatif	4	121 447 \$	4	121 447 \$	7,0	3	131 310 \$	3	126 990 \$	6,5
Country	2	77 369	2	73 204	4,2	2	72 373	2	72 373	3,7
Folk contemporain	9	404 797	9	354 596	20,4	1	31 897	1	29 087	1,5
Hip Hop	10	277 909	9	252 373	14,5	6	288 513	6	287 278	14,7
Jazz	0	0	0	0	0,0	0	0	0	0	0,0
Jeunesse	0	0	0	0	0,0	2	85 268	2	80 000	4,1
Musique du monde	2	80 865	2	80 865	4,6	1	27 009	1	21 247	1,1
Musique urbaine	2	56 815	2	53 764	3,1	2	33 591	2	28 442	1,5
Pop rock	7	233 146	7	231 930	13,3	8	269 379	8	265 000	13,6
Populaire	13	474 369	13	411 635	23,7	23	949 050	23	924 022	47,4
Rock	2	101 443	2	100 096	5,8	2	69 643	2	55 410	2,8
Traditionnel	1	70 000	1	60 000	3,4	1	60 000	1	60 000	3,1
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>1 898 160 \$</b>	<b>51</b>	<b>1 739 910 \$</b>	<b>100</b>	<b>51</b>	<b>2 018 033 \$</b>	<b>51</b>	<b>1 949 849 \$</b>	<b>100</b>

## 20 prix au Gala de l'ADISQ

Wilfred Le Bouthillier, crédit photo : Julien Faugère

# les succès



Le Fonds RadioStar a accompagné de nombreux projets d'artistes récompensés en 2008-2009 lors du Gala de l'ADISQ.

ARTISTE	PRIX
Alfa Rococo	Album de l'année – Populaire Révélation de l'année
Artistes variés / Duos Dubois	Album de l'année – Meilleur vendeur
Artistes variés / Quand le country dit bonjour... Volume 2	Album de l'année – Country
Bélanger Daniel	Spectacle de l'année – Auteur-compositeur-interprète Metteur en scène de l'année
Isabelle Boulay	Interprète féminine de l'année Spectacle de l'année – Interprète Artiste québécois s'étant le plus illustré hors Québec
Cowboys Fringants	Album de l'année – Folk Contemporain
Gatineau	Album de l'année – Hip-Hop
Karkwa	Auteur ou compositeur de l'année Groupe de l'année Album de l'année – Alternatif Vidéoclip de l'année – Échapper au sort
Major Catherine	Réalisateur de disque de l'année
Marie-Mai	Album de l'année – Rock
Moffatt Ariane	Album de l'année – Pop-rock Chanson populaire de l'année – Je veux tout Arrangeur de l'année



Amylie, crédit photo : Roger Proulx



# les certifications

## CERTIFICATIONS CD

Artiste	Titre	Certification	Année
Artistes variés	Quand le country dit bonjour	Or	2006
Artistes variés	Duos Dubois	Double Platine	2007
Bédar Dany	Fruits de ma récente nuit blanche	Platine	2004
Bédar Dany	Écoute-moi donc	Platine	2005
Bélanger Daniel	L'échec du matériel	Or	2007
Boulay Isabelle	De retour à la source	Platine	2007
Chicane	Ent'nous autres	Or	2003
Cœur de pirate	Cœur de pirate	Or	2009
Corneille	Parce qu'on vient de loin	Platine	2005
Cowboys Fringants	La Grand-Messe	Double Platine	2006
Desjardins Boom	Boom Desjardins	Or	2004
Dobacaracol	Soley	Or	2006
Don Juan	Don Juan	Double Platine	2004
Dumas	Le cours des jours	Or	2006
Kain	Nulle part ailleurs	Platine	2006
Kain	Les saisons s'tassent	Or	2008
Lapointe Éric	Coupable	Platine	2004
Lapointe Pierre	Pierre Lapointe	Platine	2006
Lapointe Pierre	La forêt des mal-aimés	Platine	2006
Le Bouthillier Wilfred	Wilfred Le Bouthillier	Double Platine	2004
Loco Locass	Amour oral	Or	2005
Marie-Mai	Dangereuse attraction	Or	2008
Marie-Mai	Inoxydable	Or	2005
Mes Aïeux	En famille	Double Platine	2006
Mix Mania	Mix Mania	Double Platine	2003
Moffatt Ariane	Aquanaute	Platine	2005
Moffatt Ariane	Tous les sens	Or	2008
Pelchat Mario	Noël avec Jireh Gospel	Or	2004
Quilico Gino	Noël	Or	2003
Shock Stefie	Le décor	Or	2004
Thibert Marie-Élaine	Marie-Élaine Thibert	Triple Platine	2005
Thibert Marie-Élaine	Comme ça	Platine	2007
Toupin Marie-Chantal	Maudit bordel	Platine	2004
Toupin Marie-Chantal	Non négociable	Platine	2006
Trois Accords	Gros mammoth album trio	Platine	2004
Trois Accords	Grand champion international de course	Or	2007
Villeneuve Annie	Quand je ferme les yeux	Platine	2005
Villeneuve Annie	Annie Villeneuve	Or	2009

## CERTIFICATIONS DVD

Artiste	Titre	Certification	Année
Respectables	Live au Centre Bell	Or	2007
Marie-Mai	La tournée	Or	2008

Depuis l'ouverture du programme Fonds RadioStar, des certifications de l'Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement, la CRIA, ont été décernées à certains des artistes soutenus, dont plusieurs premiers albums.



## CERTIFICATIONS

	CD	CD*	DVD	Titre**
Or	50 000	40 000	5 000	20 000
Platine	100 000	80 000	10 000	40 000
Double Platine	200 000	160 000	20 000	80 000
Triple Platine	300 000	240 000	30 000	120 000
Diamant	1 000 000	800 000	100 000	400 000

\* Commercialisé après le 1<sup>er</sup> mai 2008  
 \*\* Titre téléchargé



**Kain**, crédit photo : Marcelo Troche





# les états financiers 2008-2009

# le rapport du vérificateur

Aux administrateurs  
de Fonds RadioStar

J'ai vérifié les bilans de Fonds RadioStar aux 31 août 2009 et 2008 ainsi que les états des résultats et évolutions des actifs nets et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme aux 31 août 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



**Denis Thérien, CA auditeur**

Le 17 septembre 2009



# résultats et évolutions des actifs nets



EXERCICES TERMINÉS LES 31 AOÛT	2009	2008
<b>PRODUITS</b>		
Contributions des entreprises de radiodiffusion	<b>3 259 525 \$</b>	2 743 551 \$
Honoraires de gestion – ACR	<b>(14 175)</b>	(21 000)
	<b>3 245 350</b>	2 722 551
Intérêts	<b>201 538</b>	231 590
	<b>3 446 888</b>	2 954 141
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Salaires et avantages sociaux	<b>104 329</b>	139 199
Honoraires légaux et de gestion	<b>1 203</b>	4 156
Honoraires professionnels	<b>8 273</b>	6 358
Loyer et autres charges	<b>39 506</b>	39 506
Communications	<b>38 588</b>	40 337
Assurances	<b>2 540</b>	2 543
Frais de réunions	<b>644</b>	1 695
	<b>195 083</b>	233 794
<b>EXCÉDENT DISPONIBLE POUR LES CONTRIBUTIONS D'AIDE</b>	<b>3 251 805</b>	2 720 347
Contributions d'aide	<b>1 321 687</b>	1 990 583
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>1 930 118</b>	729 764
<b>ACTIFS NETS NON AFFECTÉS AU DÉBUT</b>	<b>4 782 915</b>	4 053 151
<b>ACTIFS NETS NON AFFECTÉS À LA FIN</b>	<b>6 713 033 \$</b>	4 782 915 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# bilans



31 AOÛT	2009	2008
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	83 126 \$	776 600 \$
Dépôts bancaires à vue, 2,95% et 2,23%, échéant le 12 septembre 2009 et le 9 décembre 2009	1 600 000	4 000 000
Dépôt bancaire à terme, 2,5%, échéant le 9 décembre 2009	1 000 000	
Débiteurs (note 5)	75 367	29 791
Frais imputables au prochain exercice	1 681	1 592
	<b>2 760 174</b>	4 807 983
<b>PLACEMENT À LONG TERME</b>		
Dépôt bancaire à terme, 1,77%, échéant le 26 juin 2011, rachetable sans pénalité à compter du 26 juin 2010	4 000 000	
	<b>6 760 174 \$</b>	4 807 983 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Frais courus	47 141 \$	25 068 \$
<b>ACTIFS NETS</b>		
Non affectés	6 713 033	4 782 915
	<b>6 760 174 \$</b>	4 807 983 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Luc Piette  
Président

Stéphanie Moffatt  
Trésorière



# flux de trésorerie



EXERCICES TERMINÉS LES 31 AOÛT	2009	2008
<b>EXPLOITATION</b>		
Contributions des entreprises de radiodiffusion encaissées	<b>3 245 350 \$</b>	2 722 551 \$
Intérêts encaissés	<b>151 962</b>	238 803
	<b>3 397 312</b>	2 961 354
Contributions d'aide versées	<b>(1 317 687)</b>	(1 988 218)
Achats de biens et services payés	<b>(73 867)</b>	(80 358)
Rémunération du personnel payée	<b>(99 232)</b>	(140 233)
	<b>(1 490 786)</b>	(2 208 809)
	<b>1 906 526</b>	752 545
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépôts bancaires à terme	<b>(5 000 000)</b>	
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(3 093 474)</b>	752 545
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>4 776 600</b>	4 024 055
<b>TRÉSORERIE À LA FIN</b> (note 6)	<b>1 683 126 \$</b>	4 776 600 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Notes complémentaires

EXERCICES TERMINÉS LES 31 AOÛT 2009 ET 2008

## 1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Fonds RadioStar a été constituée le 16 février 2001 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes.

Destiné en priorité au développement des artistes émergents, Fonds RadioStar, un organisme sans but lucratif, appuie par un financement significatif les projets de promotion des maisons de disques susceptibles d'avoir un véritable impact sur la carrière des artistes canadiens d'expression française. Il apporte un soutien additionnel en complétant les programmes d'aide existants et assure un second souffle aux projets de commercialisation. Fonds RadioStar verse aux maisons de disques admissibles des contributions non remboursables.

## 2. FINANCEMENT DE L'ORGANISME

Les produits du Fonds RadioStar proviennent de contributions financières d'entreprises de radiodiffusion par l'entremise de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).

## 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont présentés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada en tenant compte des particularités suivantes:

### Constatation des produits

Le Fonds RadioStar utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports au Fonds RadioStar et à son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent de contributions financières des entreprises de radiodiffusion exigées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radiodiffusion. Minimale, 3 % de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux nouveaux fonds de commercialisation de la musique canadienne.

De façon générale, lorsque les transactions d'acquisition ont trait à des stations francophones, 80 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar; lorsque les transactions sont reliées à des stations anglophones, 20 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar. L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a la responsabilité de percevoir les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement qui ont été acceptées par le CRTC. Ces contributions financières sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité de caisse.

### Impôts sur le revenu

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, Fonds RadioStar est un organisme sans but lucratif et est, par conséquent, exempt d'impôts sur le revenu.

### Apports reçus en services

Les membres du conseil d'administration du Fonds RadioStar assistent aux réunions du conseil sans recevoir de compensation monétaire. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend les espèces et quasi-espèces qui ne sont grevées d'aucune affectation. Les espèces comprennent l'encaisse. Les quasi-espèces comprennent les dépôts bancaires à terme ou à vue détenus pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme mais non ceux détenus à des fins d'investissement; d'une façon plus précise, elles comprennent les dépôts bancaires à terme ou à vue dont la valeur ne risque pas de changer d'une façon significative et dont l'échéance n'excède pas trois mois de la date d'acquisition.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des apports et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.



# Notes complémentaires

EXERCICES TERMINÉS LES 31 AOÛT 2009 ET 2008

## 4. MODIFICATIONS DANS L'APPLICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008, l'organisme a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés concernant le chapitre 1535, informations à fournir concernant le capital, le chapitre 3855, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation et le chapitre 3861, Instruments financiers – information à fournir et présentation.

### Informations à fournir concernant le capital

En matière de gestion du capital, l'objectif de l'organisme est de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation afin de continuer à rencontrer son objet décrit à la note 1 et ce, suivant ses ressources financières, lesquelles permettent de faire face à son solde résiduel d'engagements et de verser des contributions d'aide aux nouveaux projets soumis.

L'organisme n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

### Instruments financiers

Conséquemment à l'adoption de ces nouvelles normes, l'organisme a classé la presque totalité de ses actifs et passifs à court terme comme actifs ou passifs détenus à des fins de transaction et les dépôts bancaires comme placements détenus jusqu'à leur échéance. Ces modifications n'ont eu aucun effet sur les états financiers de l'organisme.

## 5. DÉBITEURS

	2009	2008
Demandeur – contributions d'aide	1 000 \$	5 000 \$
Intérêts courus	74 367	24 791
	75 367 \$	29 791 \$

## 6. TRÉSORERIE À LA FIN

	2009	2008
Encaisse	83 126 \$	776 600 \$
Dépôts bancaires à vue	1 600 000	4 000 000
	1 683 126 \$	4 776 600 \$

## 7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme a effectué les opérations suivantes avec des entreprises apparentées :

	2009	2008
Contributions des entreprises de radiodiffusion encaissées	2 306 768 \$	2 184 321 \$
Contributions d'aide versées	57 500 \$	3 044 \$

Ces dernières sont apparentées dû au fait que leurs représentants administrent l'organisme. Ces entreprises apparentées répondent à tous les critères établis par Fonds RadioStar et, de ce fait, ne bénéficient d'aucun statut particulier ou privilège par leur représentativité au conseil d'administration.

Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

## 8. ENGAGEMENTS

### Contributions d'aide

Fonds RadioStar présente un solde résiduel d'engagements en fin d'exercice totalisant 1 024 798 \$ (2008, 1 043 082 \$). De cette somme, une portion de 57 500 \$ (2008, 19 854 \$) représente les engagements envers des entreprises apparentées.

## 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers à court terme se rapproche de leur juste valeur à cause de leur réalisation prochaine.

### Risques

En fonction des instruments financiers détenus, l'organisme estime n'encourir aucun risque de marché, de crédit, d'illiquidité ou de flux de trésorerie.

## 10. CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION

Au 31 août 2009, les entreprises de radiodiffusion doivent verser à l'organisme des contributions s'élevant à une somme totale de 2 577 889 \$ afin de respecter les conditions qui leur sont imposées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

